

## Charte des dons

**ou PETIT MODE D'EMPLOI** pour ceux qui n'osent pas jeter les livres qui dorment dans leur "bibliothèque".

Si vous souhaitez nous donner des livres, nous les acceptons ou non en fonction de :

- la date d'édition
- le contenu : intérêt et actualité
- l'état physique
- la cohérence par rapport à nos collections

Les dons ont un coût, non pas d'achat, mais de traitement et de stockage.

**En dernier recours, il faudra vous résoudre à jeter vos livres.**

Et si vous avez encore des scrupules, il faut savoir que les bibliothèques procèdent aussi régulièrement, à un renouvellement de leurs collections, en acquérant des documents et en en retirant d'autres des rayons, opération appelée **DESHERBAGE**.

Dans le cas où vos livres ne seraient pas sélectionnés, nous pouvons soit :

- les intégrer dans « les livres en ballades » (opération à venir)
- les déposer dans un « servez-vous » (opération à venir)
- les mettre au pilon où ils finiront en papier recyclé.

Merci de ne pas donner de revue, quotidien, DVD.